

Évaluation Éducation civique – 14 janvier 2008

Toutes les réponses doivent être rédigées.

Doc. 1 – Le lancement d'un nouveau titre dans la presse française

L'*Observateur* se propose [...] de :

- mettre en lumière des faits qui échappent au grand public [...].
- Classer et situer les principaux événements de la semaine [...].
- Exposer les différents points de vue qui s'affrontent sur telle ou telle question.

L'*Observateur* [...] réservera une place importante aux faits économiques comme aux manifestations culturelles et [...] livres importants.

C'est dire que ce journal entend devenir un instrument indispensable pour tous ceux qui — militants politiques et syndicaux, fonctionnaires, cadres économiques, membres du corps enseignant, médecins, avocats, etc. — veulent avoir une vue aussi complète que possible de ce qui se passe en France et dans le monde.

L'Observateur, en 1950.

Questions

- 1° Quelle est la périodicité de L'*Observateur* ? (le vocabulaire doit être précis) (1 point)
- 2° Quelle liberté et quel droit sont garantis par le comité éditorial de L'*Observateur* ? Quel(s) texte(s) les garantissent plus généralement ? (leur nom exact et l'année de leur publication sont attendus) (4 points)

Doc. 2 – Doc. publié dans *Le Monde*, années 2000



Questions

- 3° Présenter le document, en insistant notamment sur sa nature. (2 points)
- 4° Décrire le document. (2 points)
- 5° Selon vous, qu'est-ce que l'auteur a voulu mettre en évidence à travers ce document ? (3 points)

Doc. 3 – Déclaration universelle des droits de l'homme

Art. 1 - Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. [...]

Art. 17 – 1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété. 2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété

Art. 19 – Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Art. 22 – Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Art. 23 – 1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. 2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal. [...]

Questions

- 6° Quels sont ces deux types de droits décrits dans ce texte ? (2 points)
- 7° En prenant deux couleurs différentes, souligner dans le document les différents droits selon ces deux types (3 points)
- 8° Est-ce que tous ces droits sont respectés ? Donner des exemples. (3 points)